



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 19 juillet 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre le travail illégal dans l'activité du déménagement

La lutte contre le travail illégal, préjudiciable aux salariés, aux entreprises et aux finances publiques, est une des priorités des services de l'État.

À la demande de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, le service de contrôle des transports terrestres de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Normandie s'est coordonné avec l'inspection du travail et l'unité de contrôle de lutte contre le travail illégal de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) de Normandie pour réaliser des contrôles conjoints sur des opérations de déménagements dans plusieurs villes de la région.

Ces opérations de contrôle ont ciblé des opérations de déménagement en cours sur la voie publique. Ainsi à Caen, Évreux, Rouen, Le Havre (le 29 juin), à St Lo (le 30 juin) et à Alençon (le 4 juillet), une vingtaine de contrôleurs des transports et inspecteurs du travail ont procédé aux contrôles de 13 entreprises de déménagement ou chantiers de déménagement et de 31 salariés.

Pour la DREAL, ces différents contrôles ont conduit au relevé de 4 infractions pour 4 entreprises et à l'établissement de 3 procès-verbaux. Par ailleurs, pour la DIRECCTE, des enquêtes complémentaires sont en cours en matière de travail illégal.

La présente action conjointe de contrôle s'inscrit dans le cadre de la convention nationale de partenariat signée le 28 juillet 2015 entre l'État et l'ensemble des organisations d'employeurs et de salariés du déménagement.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr, Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr